

CONSEIL MUNICIPAL DE CARAGOUDES

Séance du 14 avril 2023 à 21H00

Présents :

Mmes GENSSLER Édith, LAURENT Anne, RACAUD Béatrice, SAVO Sylviane,
MM. CLARET Jean-Jacques, MARCHANT Marcel, ASSEMAT Matthieu, MERLIO
Gwenaël, SERAN Loïc.

Absents excusés : MM. BONAFOUS Raymond, DUCOMMUN Frank.

Procurations : M. BONAFOUS Raymond à M. CLARET Jean-Jacques,
M. DUCOMMUN Frank à M. MERLIO Gwenaël.

Secrétaire de séance : M. ASSEMAT Matthieu.

Monsieur le Maire préside le Conseil et ouvre la séance à 21h00.

Le compte rendu de la séance du 17 mars 2023 est approuvé à l'unanimité.

Délibération 2023 - 07 Location ancienne ECOLE

M. Hoffmann Alain souhaite être locataire de l'ancienne école, à compter du 1er juin 2023.
Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, d'attribuer la location de l'ancienne école à
M. HOFFMANN Alain pour un loyer mensuel de 800 €.

Délibération 2023 - 08 Achat structure BUT, HAND, FOOT BASKET

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, l'acquisition d'une structure But Hand Foot Basket
selon le devis d'ALEC Collectivités pour un montant de 1 898,40 € TTC, la pose sera assurée en
interne. Une demande de subvention sera déposée auprès du Conseil Départemental de la Haute-
Garonne.

Délibération 2023 - 09 Approbation du Compte de Gestion 2022

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les résultats du Compte de Gestion 2022 du
Receveur conforme au compte Administratif de l'exercice.

Délibération 2023 - 10 Compte Administratif 2022

Sous la présidence du doyen d'âge, le Conseil Municipal approuve, à la majorité, les résultats du
Compte Administratif 2022 (M. CLARET quitte la séance et ne prend pas part au vote ainsi que le
pouvoir qu'il détient de M. BONAFOUS). Les résultats sont les suivants :

Section de Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement 2022	- 116 042, 77 €
Recettes de fonctionnement 2022	+ 135 007, 37 €
Résultat de l'exercice	+ 18 964, 60 €
Résultat reporté 2021	+ 73 202, 15 €

Résultat cumulé au 31.12.2022 + 92 166, 75 €

Section d'investissement

Dépenses d'investissement 2022	- 49 364, 11 €
Recettes d'investissement 2022	+ 8 405, 67 €
Résultat Exercice 2022	- 40 958, 44 €
Résultat reporté 2021	+ 56 288, 34 €

Résultat cumulé au 31.12.2022 + 15 329, 90 €

Délibération 2023 - 11 Affectation des résultats 2022

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, l'affectation des Résultats 2022
Section de Fonctionnement + 92 166,75 € Section d'Investissement + 15 329,90 €.

Présentation des Indemnités des Élus

Conformément aux dispositions réglementaires (loi du 27/12/2019), M. le Maire procède à la présentation des Indemnités annuelles des Élus à savoir :

Maire	10 590, 12 €
1er adjoint	2 825, 52 €
2e adjointe	1 424, 64 €

Délibération 2023 - 12 Taux d'imposition TFPB - TFPNB et THRS 2023

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, les taux d'imposition qui restent inchangés pour l'année 2023, à savoir :

- TFPB 32, 36%
- TFPNB 65, 07%
- TH 10, 05%

La recette pour la Commune sera de 83 719 €.

Délibération N° 2023 - 13 Approbation du Budget Primitif 2023

Suite à la présentation du Budget Primitif le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le Budget Primitif 2023, pour un montant total :

- Investissement Dépenses 21 314, 00 € Recettes 21 314, 00 €
- Fonctionnement Dépenses 217 945, 75 € Recettes 239 259, 75 €

Comptes rendus des réunions intercommunales du 28/03/23 et du 04/04/23

Marcel MARCHANT expose les comptes administratifs des zones d'activités et de la Communauté des Communes Terres du Lauragais, les résultats de l'exercice 2022, leurs affectations ainsi que leurs budgets pour 2023. Un point a également été fait sur la Fiscalité intercommunale inchangée pour 2023.

Questions diverses

Vigilance sur la gestion quantitative de l'eau jusqu'au 31/10/2023.

Organisation de la journée citoyenne du 29/04/2023 (réunion prévue le 25/04/2023).

Traiteur réservé le dimanche 03 décembre et devis demandé (repas des aînés).

La séance est levée à 22h50